

DÉLIBÉRATION 21-39

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 janvier 2021

Date de la convocation : 19/01/2021

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, M. Isidore POLO, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Patrick CURTAUD à M. Lévon SAKOUNTS, Mme Brigitte PHAM-CUC à M. Jean-Claude LUCIANO, M. Jean-Paul PHILY à Mme Martine FAÏTA, Mme Sophie PORNET à Mme Maryline SILVESTRE.

Absent suppléé : Mme Blandine VIDOR représentée par son suppléant M. Alain ORENGIA.

Absent : M. Malik MAOUCHE.

Secrétaire de séance : M. Fabien KRAEHN.

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE** : Délégation de pouvoirs - Compte rendu de mandat – Information au Conseil Communautaire sur les décisions du Président et la passation de marchés publics

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Le Conseil Communautaire a délégué une partie de ses attributions au Président pour la durée de la mandature.

Lors de chaque réunion du Conseil Communautaire, le Président rend compte des attributions exercées par délégation.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°20-71 du Conseil Communautaire du 10 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

PREND ACTE des décisions suivantes :

N°20-82 : Mise à disposition de locaux pour le Relais Assistantes Maternelles par la Commune de Loire sur Rhône

N°20-86 : Sortie inventaire matériels et logiciels téléphoniques

N°20-87 : Sortie inventaire camion Renault B80

N°20-88 : Annule et remplace la décision n°20-27 - Modification de la régie d'avances du Secrétariat de Vienne Condrieu Agglomération

N°20-89 : Garantie d'emprunt de 4 738 532 € - SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat) – Construction de 28 logements PLS « Le Domaine d'Elise, chemin des Moulins à PONT-EVEQUE

N°20-90 : Garantie d'emprunt de 2 604 394 € - SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat) – Construction de 22 logements opération « LAUDATIS » 388 rue de la République à CHASSE SUR RHONE

N°20-91 : Convention d'occupation du domaine public autoroutier concédé pour une conduite d'eaux usées sur Reventin-Vaugris

N°20-92 : Bail précaire de courte durée avec Initiative Isère Vallée du Rhône

N°20-93 : Convention de mise à disposition du Pavillon du Tourisme

N°20-94 : Bail précaire de courte durée avec la Société BEE COM

N°20-95 : Avenant à la convention de mise à disposition du directeur de l'EPIC Jazz à Vienne au titre de l'année 2020

N°20-96 : Ouverture d'une ligne de trésorerie de 1 000 000 € auprès de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes pour le budget annexe de l'eau potable de Vienne Condrieu Agglomération

N°20-97 : ouverture d'une ligne de trésorerie de 1 000 000 € auprès de la Banque Postale pour le budget annexe de l'assainissement de Vienne Condrieu Agglomération

N°20-98 : Souscription d'un prêt à taux fixe de 2 000 000 € auprès de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes pour Vienne Condrieu Agglomération

N°20-99 : Souscription d'un prêt à taux fixe de 2 000 000 € auprès du Crédit Coopératif pour Vienne Condrieu Agglomération

PREND ACTE des décisions suivantes prises dans le cadre de la passation de marchés publics :

M20-150 : marché conclu avec l'entreprise SAMBA pour la mission de maîtrise d'œuvre liée à l'aménagement du site embranché de St Romain en Gal (Logistirail) pour un montant de 217 000 € H.T.

M20-151 : marché conclu avec l'entreprise ARP INGENIERIE pour la mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de la coursière du Charnoud, à Loire/Rhône pour un montant de 18 250 € H.T.

M20-152 : accord cadre à bons de commande conclu avec l'entreprise SEDE pour le transport et le traitement des boues des stations d'épurations (lot 1: STEP de Vienne sud) pour un montant maximum de 1 600 000 € H.T. sur la durée totale du marché soit 4 ans.

M20-153 : accord cadre à bons de commande conclu avec l'entreprise SUEZ EAU FRANCE pour le transport et le traitement des boues des stations d'épurations (lot 2 : STEP de Chasse/Rhône) pour un montant maximum de 600 000 € H.T. sur la durée totale du marché soit 4 ans.

M20-154 : marché conclu avec l'entreprise MODAAL pour l'intégration, l'optimisation et la requalification des zones d'activités économiques, Schéma d'aménagement et de services - Zones de Chasse-sur-Rhône, pour un montant de 50 820 € H.T.

M20-155 : marché conclu avec l'entreprise AID OBSERVATOIRE pour la réalisation d'études de marché pour les communes membres de Vienne Condrieu Agglomération "Etudes polarité commerciale" pour un montant de minimum de 4 études et maximum de 10 études sur la durée totale du contrat (4 ans).

M20-156 : marché conclu avec l'entreprise INGEROP pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage liée à l'élaboration d'une étude de faisabilité pour la création d'un aménagement cyclable entre Malissol et le Fleuve pour un montant de 14 900 € H.T.

M20-158 : marché conclu avec l'entreprise Jean LEFEBVRE pour les travaux d'aménagements sécuritaires rue du Perrin à Loire sur Rhône – groupement de commande avec la commune – lot n°1 : VRD- espaces verts pour un montant de 254 154,19 € HT (231 672,94€HT part Vienne Condrieu Agglomération et 22 481,25 € HT part commune de Loire/Rhône).

M20-159 : marché conclu avec l'entreprise GENEVRAY pour les travaux d'aménagements sécuritaires rue du Perrin à Loire sur Rhône – groupement de commande avec la commune – lot n°2 : serrurerie pour un montant de 42 603,95 € H.T. (part Vienne Condrieu Agglomération).

M20-160 : marché conclu avec l'entreprise MD CONSTRUCTION pour les travaux de reconstruction de l'ouvrage sur la gare à Eyzin-Pinet pour un montant de 498 928,30 € H.T.

M20-162 : marché conclu avec l'entreprise MD CONSTRUCTION pour les travaux de reprise du mur de la rue du Buisset à St Romain en Gal pour un montant de 83 346,70 € H.T.

M20-163 : marché conclu avec l'entreprise DUMAS SAS pour les travaux d'aménagement du boulevard des Alpes à Vienne pour un montant de 304 421,24 € H.T.

M20-164 : accord cadre à bons de commande conclu avec l'entreprise ADRE RESEAUX pour la détection des réseaux et investigations complémentaires et pour un montant maximum de 800 000 € sur une durée de 4 ans.

M20-165 : marché conclu avec l'entreprise TOKHEIM SERVICES pour les travaux de modification de l'installation GNV sur la plateforme L'VA pour un montant de 143 721,69 € H.T.

M20-167 : marché conclu avec l'entreprise SAS BINAUME pour la mission de maîtrise d'œuvre relative à la requalification de l'aire de bus du collège de l'Isle et du lycée Galilée sur la commune de Vienne pour un montant de 48 600 € H.T.

M15-042AVE1 : Avenant conclu avec l'entreprise JC DECAUX France pour la fourniture, installation, entretien et exploitation commerciale de mobilier urbain publicitaire et non publicitaire (groupement de commande avec la ville de Vienne) pour un allongement de 5 mois par rapport à la durée initiale, soit 5,78% € H.T. sur le montant du marché.

M19-078 : Avenant conclu avec l'entreprise ACOGEC pour la mission de maîtrise d'œuvre liée à la reconstruction du pont "chez monsieur" à Eyzin-pinet (passage au forfait définitif) pour un montant de 5 830,73 € H.T.

M20-040 AVE2 : Avenant conclu avec l'entreprise SYMBIOSE pour la mission de maîtrise d'œuvre liée aux travaux rue du Buisset à St Romain en Gal (passage au forfait définitif) pour un montant de 604,24 € H.T.

M19-066 AVE1 : Avenant conclu avec l'entreprise SYMBIOSE pour la mission de maîtrise d'œuvre liée aux travaux rue du Perrin à Loire sur Rhône pour un montant en moins-value de -235,54 € H.T.

M20-035 AVE1 : Avenant conclu avec l'entreprise PAPREC concernant le stockage, transport et tri des emballages, papiers, cartons (lot 2, tri de la collecte sélective) pour un montant annuel estimé à 11 268,12 € TTC.

M18-083AVE1 : Avenant conclu avec l'entreprise SOLEM concernant l'accord cadre à bons de commande pour la fourniture de terminaux de téléalarme pour un montant maximum inchangé (ajout de nouvelles références au bordereau des prix).

M20-081 AVE1 : Avenant conclu avec le groupement Nicolas C. GUILLOT / SAMBA ARCHITECTURE / GBA & co / BOST Ingénierie / BERIM / GAMBA pour la mission de maîtrise d'œuvre liée à la modernisation du stade nautique de St Romain en Gal et la création d'un nouveau bassin couvert (passage au forfait définitif) pour un montant de 95 188 € H.T.

M20-065 AVE1 : Avenant conclu avec le groupement ATELIER O-S ARCHITECTES / TPF INGENIERIE RHONE-ALPES pour la mission de maîtrise d'œuvre liée à la création d'un parking en ouvrage à l'espace Saint-Germain (passage au forfait définitif) pour un montant de 89 530,87 € H.T.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

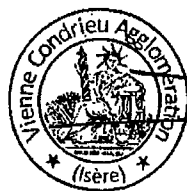
Conseil Communautaire du 26 janvier 2021

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le 29 JAN. 2021
et a été publiée le 29 JAN. 2021



Président et par délégation,
Directeur Général des Services

Claude BOUR
Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme
Le Président,

Thierry KOVACS
Thierry KOVACS